



**Séance ordinaire du conseil municipal,
Lundi 2 février 2015**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce deuxième jour de février deux mille quinze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire
	Louis Cayer, conseiller siège no: 1
Madame	Kathy Côté, siège no: 2
Messieurs	Eugène Miville, conseiller siège no: 3
	Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no: 5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no: 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur André Hudon maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30.

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 janvier 2015
5. Suivi au procès-verbal du 5 janvier 2015
6. Correspondance
7. Administration
 - 7.1. Nomination de l'adjointe administrative
 - 7.2. Fin de contrat d'une employée
 - 7.3. Mandat au comité des Ressources Humaines
8. Gestion Financière
 - 8.1. Factures du mois
 - 8.2. Autorisation de dépense pour l'achat d'un ordinateur et la mise en réseau
 - 8.3. Autorisation à signer la soumission de Groupe géomatique AZIMUT inc.
 - 8.4. Autorisation de dépense Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
9. Hygiène du milieu
 - 9.1. Plastiques agricoles
 - 9.2. Traitement des matières recyclables
10. Voirie
 - 10.1. 2^{ème} versement pour l'entretien des chemins d'hiver
11. Varia
12. Période de questions
13. Prochaine réunion de travail
14. Prochaine séance ordinaire
15. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
liste des comptes à payer janvier 2015		
AGRO ENVIRO LAB		50.59 \$
AQUATECH		758.65 \$
AUDREY D'ANJOU	InfOnésime	128.00 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		334.69 \$
DISTRIBUTION B.DEROY INC.	bouteilles eau	54.00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.		125.16 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS		998.67 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		16.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX		96.46 \$
GROUPE DYNACO		2.78 \$
MICHELLE LÉVESQUE		603.62 \$
MRC DE KAMOURSKA		120.82 \$
PETITE CAISSE MUN. ST-ONESIME		258.09 \$
PG SOLUTIONS INC	logiciel comptable	3 863.16 \$
PROPANE SÉLECT		96.58 \$
RÉGIE INTER. DES MAT. RÉ. DU KAM. O		536.64 \$
S.C. EXPRESS		22 583.62 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS		170.81 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		170.16 \$
SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC	drapeau	58.58 \$
TRANS-APTE INC.		1 916.00 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 339.53 \$
VILLE LA POCATIERE	service incendie	10 829.52 \$
	sous-total	45 112.13 \$
BELL CANADA		279.87 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		27.34 \$
Location équipement		150.16 \$
Intérêt sur emprunt		1 078.26 \$
Frais de caisse		15.00 \$
HYDRO QUÉBEC		3 646.69 \$
VISA (FOURN. BUR.)		61.44 \$
Salaires et charges sociales (1 au 31 janvier)	Maryse Lizotte	} 6 806.39 \$
	Geneviève Cloutier	
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	
	sous-total	12 065.15 \$
GRAND TOTAL		<u>57 177.28 \$</u>

Rés.013-2015

Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale, Maryse Lizotte, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.014-2015

Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour

ADOPTÉE

Rés.015-2015

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 janvier 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Aucun Suivi au procès-verbal du 5 janvier 2015

CORRESPONDANCE

Recyc-Québec, versement de la compensation
MRC de Kamouraska, plan de développement de la zone agricole
Tetra Tech, offre de services
Ville La Pocatière, représentation du conseil municipal sur divers comités
Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup
Comité de développement, lettre à l'attention du conseil municipal
La Mutuelle des municipalités du Québec, avis de ristourne
Informatique IDC, soumission
Groupe de géomatique Azimut, soumission
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, soumission
Ruralys, adhésion 2015
Musée François Pilote, souscription annuelle
Action chômage Kamouraska Inc., renouvellement de la carte de membre
Monsieur Sylvain Lemieux, demande de soutien financier pour les sentiers de Tourville—Centre Ixworth
Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, traitement des matières recyclables—contrat
MRC de Kamouraska, demande d'appui au projet de communication et de tourisme de la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska
École de l'Étoile- Filante, demande d'aide financière pour l'aménagement de la cour de l'école

Rés.016-2015

Appui au projet de communication et de tourisme de la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska

Attendu que la MRC de Kamouraska s'applique actuellement à créer une Corporation de promotion du territoire qui regroupera les volets du tourisme, des communications régionales, du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska ainsi qu'un service de gestion de projets;

Attendu qu'il importe de mieux arrimer l'image et les outils de communication locaux et régionaux dans le but d'améliorer le rayonnement du Kamouraska;

Attendu que les réalités spécifiques à chaque municipalité font en sorte que chaque municipalité peut avoir des besoins qui lui sont propres en matière de communication et tourisme;

Attendu que la MRC de Kamouraska compte déposer un projet au Pacte rural qui permettra aux municipalités partenaires de profiter des services de la Corporation selon leurs besoins spécifiques en matière de communication et de tourisme;

Attendu que ce projet représente une opportunité permettant aux municipalités participantes de bénéficier d'une banque de 56 heures de services, équivalant à une valeur de 3580 \$ (56 heures au tarif de 55 \$/heure);

Attendu que selon la formule proposée, les municipalités participantes pourront utiliser les heures de service sur une période d'un an et bénéficieront d'une visibilité dans le guide de séjour d'une valeur de 500 \$ pour la saison touristique 2015;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth souhaite être partenaire du projet de communication et de tourisme de la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural. De la sorte, la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth retiendra les services de la Corporation au cours de la prochaine année selon les besoins qu'elle déterminera et s'engage donc à verser un montant de 1388 \$ à la Corporation de promotion de la MRC de Kamouraska dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE

Rés.017-2015

Aide financière pour l'aménagement de la cour de l'école de Saint-Onésime-d'Ixworth

Attendu que depuis le mois de décembre 2012, un comité de parents issus du milieu et de représentants de la commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup travaille ensemble afin de réaliser un nouvel aménagement de la cour d'école;

Attendu que les balançoires devront être enlevées puisqu'elles ne répondent plus aux normes de sécurité;

Attendu que le mandat du comité est de redonner un air de jeunesse au terrain de l'école en offrant aux jeunes du milieu un parc répondant à des besoins récréatifs, éducatifs, psychomoteurs, sociaux et communautaires;

Attendu que la cour d'école est utilisée par tous les enfants de la communauté tant aux heures de classe qu'à l'extérieur des heures de classes;

Attendu que ce projet coûte 11 351.10\$ et qu'à ce jour 7 103.48\$ ont été amassés;

Attendu qu'un dossier complet a été remis à la Municipalité, soit une lettre de sollicitation au montant de 1 500\$, le montage financier et les plans du projet;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal s'engage à verser la somme de 1 500\$ au comité chargé de l'aménagement de la cour de l'école.

ADOPTÉE

Rés.018-2015

Nomination de l'adjointe administrative

Suite à l'appel de candidatures pour combler le poste d'adjointe administrative (rés.005-2015)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal nomme Madame Guylaine Dumais au poste d'adjointe administrative à compter du 9 février 2015 pour une période de probation se terminant le 9 mai 2015. Le salaire et les conditions de travail seront fixés par contrat.

ADOPTÉE

Rés.019-2015

Fin de contrat d'une employée

Attendu qu'il est dans le meilleur intérêt de la Municipalité et d'une employée de mettre fin au contrat de l'employée;

Attendu que les parties conviennent de respecter le contrat de travail et la Loi sur les normes du travail;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre acte de la fin de contrat de cette employée en date du 2 février 2015;

D'autoriser le paiement à l'employée des sommes qui lui sont dues.

ADOPTÉE

Rés.020-2015

Mandat aux membres du Comité des Ressources Humaines

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le comité de Ressources Humaines composé du Maire, de la conseillère Kathy Côté, de la conseillère Léda Villeneuve et de la directrice générale entreprenne les actions nécessaires pour combler le poste laissé vacant suite à la fin de contrat d'une employée.

ADOPTÉE

Rés.021-2015

Factures du mois

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à la majorité des conseillers après que Madame la conseillère Kathy Côté se soit retirée :

D'autoriser le paiement des comptes du mois de janvier 2015 au montant de **57 177.28\$**

ADOPTÉE

Rés.022-2015

Renouvellement de la cotisation annuelle à Ruralys

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité renouvelle son adhésion à Ruralys au montant de 55\$.

ADOPTÉE

Rés.023-2015

Achat de matériel informatique

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité fasse l'acquisition d'un ordinateur auprès d'Informatique IDC de La Pocatière, au montant de 1 387.75\$, incluant les taxes. Le tout conformément à l'offre de services déposée par monsieur Jean-Luc Tremblay conseiller-vendeur.

ADOPTÉE

Rés.024-2015

Service de diffusion GOnet 2015

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède à la mise en place du service GOnet, notamment, par le chargement des données, la création des thématiques, la diffusion intranet et internet grand public et la formation du personnel administratif au montant de 2 299.51\$, incluant les taxes. Le tout conformément à l'offre de services déposée par monsieur Dominic Germain représentant chez Groupe de géomatique AZIMUT inc;

Que la Municipalité autorise la directrice à signer l'offre de services.

ADOPTÉE

Rés.025-2015

Autorisation de dépense « Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement »

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que, la Municipalité autorise une dépense de 25\$ pour la mise en enveloppe des taxes municipales 2015. Le tout conformément à l'offre de services déposée par madame Marie-Ève Lévesque-Gaudreau agente d'intégration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement.

ADOPTÉE

Rés.026-2015

Plastiques agricoles

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de St-Onésime-d'Ixworth mandate la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest à aller de l'avant dans le dossier de cueillette et recyclage des plastiques agricoles avec Services Sanitaires Roy.

ADOPTÉE

Rés.027-2015 Traitement des matières recyclables—signataires du contrat

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Municipalité de St-Onésime-d'Ixworth mandate le Maire André Hudon et la directrice générale à procéder à la signature du contrat entre Services Sanitaires Roy inc et la Municipalité en matière de traitement des matières recyclables. Le tout conformément à la délégation d'entente intervenue entre Services Sanitaires Roy inc et la Régie Intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest (Rés.220-2014).

ADOPTÉE

Rés.028-2015 2^e versement pour l'entretien des chemins d'hiver

En respect avec le contrat,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
Et résolu à la majorité des conseillers après que Madame la conseillère Kathy Côté se soit retirée :

Que la municipalité procède au paiement du 2e versement pour l'entretien des chemins d'hiver.

ADOPTÉE

Varia

Service Incendie : Le préventionniste du service incendie de Ville La Pocatière a procédé à une inspection de l'édifice municipal le 21 janvier dernier. Un rapport détaillé sera présenté à la Municipalité au mois de mars prochain.

Bâtiments municipaux : La lumière de la porte principale de la salle Les Générations a été réparée. Le chalet des Loisirs compte désormais de nouvelles clés étant donné que la gestion des clés en circulation était inexécutable.

Rés.029-2015 Mandat à Aquatech

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Lemieux
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité demande à Aquatech de produire un rapport complet de l'état actuel de la Méga-fosse, sous tous ses angles et fonctionnalités; équipements, station de pompage, eaux usées, conformité, projection des travaux à venir, estimation des coûts.

Que la Municipalité rende publique le rapport d'Aquatech.

ADOPTÉE

Période de questions (ouverture à 20h00, fermeture à 20h08)

Q1 : Madame Murielle Bouchard demande combien d'heures fera l'adjointe administrative

R1 : Le Maire : 25 heures

Q2 : Monsieur Conrad Lizotte demande pourquoi les frais d'entretien sont autant élevés pour la Méga-Fosse, il encourage le conseil à aller de l'avant dans ce dossier afin de déterminer la meilleure option pour les contribuables en respect avec les normes gouvernementales.

R2 : Le Maire : Nous espérons que les efforts des dernières années soient suffisants en termes de stabilisation de la situation. Ce sont des équipements qui s'usent et brisent et ils nécessitent un entretien constant.

Q3 : Madame Hélène Laboissonnière indique qu'elle a souvent questionné le conseil en lien avec la méga-fosse.

R3 : Le Maire : À partir de maintenant nous attendrons les conclusions du rapport d'Aquatech.

Prochaine réunion de travail

23 février 2015 à 19h30

Prochaine séance ordinaire

2 mars 2015 à 19h30

Rés.030-2015

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures neuf (20h09)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales